





534, chemin St-François Ouest Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: 418-259-2177
echosf@videotron.ca
www.echosf.org
VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le 13 décembre 2018.

### **ADMINISTRATEURS**

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659

**DIRECTEURS** 

Lorraine Lamonde 259-2433 Mireille Fournier 259-7526 Louis-Marie Garant

**PUBLICITÉ** 

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Raynald Laflamme

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Lorraine Lamonde

**IMPRESSION** 

Impressions Credo

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications

Culture et Communications

Québec 🕯 🕯



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES			
Cor	ût mensuel	Coût annuel	
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$	
1/4 page	55,00\$	355,00\$	
1/2 page	95,00\$	595,00\$	
1 page	115,00\$	1060,00\$	
Bandeau 1re	115,00\$	1060,00\$	
1/2 bandeau 1 <sup>re</sup>	85,00	635,00\$	
Petite annonce ABONNEMENT	3,00\$		
Extérieur USA	4,00\$ 5,00\$	35,00\$ 45,00\$	

### Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec CPS Média au pmartel@cpsmedia.ca .

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

### Nos de téléphone importants

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266





# Une communauté en action maintenant sur le Web www.echosf.org

# SOMMAIRE

Saint-François devra trouver une autre source de financement5
De nouveaux titres pour vos lectures des Fêtes6
Le Centre Gym Santé termine 2018 avec de nouvelles réalisations7
Cocktail Prestige Desjardins 2018
Sont retournés vers le Père10
Des fermières jamais très loin du patrimoine vivant10-11
Le Centre Gym Santé sur le web pour susciter l'engament de nouveaux membres12-13
Bienvenue à Sam, Rosemarie, Jade, Florie-Ann14
De jeunes cyclistes obtiennent plus de sécurité à vélo15
L'urgence en cas d'urgence
La mémoire de Saint-François depuis 25 ans17, 29
«Vivre sans violence c'est la moindre des choses»
Francolière: L'activité d'Halloween à l'école20
Francolière: Cross-country à Montmagny20
Francolière: Une saison parfaite pour le Noir et Or21
Francolière: Entrevue avec madame Annie Pigeon21
Francolière: Cueillette de bouteilles de janvier21
Le Marché de Noël: Pour le plus grand bonheur des visiteurs22-23
Info-Loisirs24-27
Un 1er titre en main
Au fil des jours28
Renouvelez votre membership
L'Écho Municipal10 pages



462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) GOR 3A0

Mot du maire



# L'hiver est à nos portes!

Pour votre sécurité et pour faciliter vos déplacements, notre équipe expérimentée est déjà à l'œuvre pour entretenir les routes de la municipalité!

La Caisse Desjardins est ravie d'annoncer qu'Israël Guillemette est l'heureux bénéficiaire d'une bourse d'études de 1000 \$ offerte par la Fondation Desjardins. La candidature de monsieur Guillemette a été sélectionnée parmi plus de 5200 participants. Félicitations Israël!

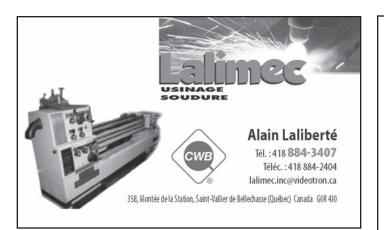
Ceux qui résident dans le village ont certainement remarqué que «le rocher» du site institutionnel a retrouvé son éclairage d'antan. L'électricité avait été coupée lors des travaux de rénovation de l'ancien presbytère. Merci aux nombreux donateurs qui ont rendu possible le rebranchement électrique. Par ce geste, vous avez contribué à l'embellissement de ce site patrimonial, particulièrement à la tombée de la nuit!

Le 16 novembre avait lieu à Montmagny le Gala Prestige Desjardins où deux entreprises de Saint-François étaient en nomination: Les Petits Lapins d'Amour et Le Miel des Prairies. Ces entreprises bien de chez nous gagnent vraiment à être connues.

Le marché de Noël de notre municipalité, qui se tenait le 19 novembre dernier au Centre des loisirs, a attiré pas moins de 30 exposants. On y retrouvait beaucoup de talents artisanaux pour le plus grand bonheur de nos visiteurs. Je suis persuadé que cette première édition sera le début d'une nouvelle tradition à Saint-François. Merci aux instigateurs de cette activité, madame Cécile Rémillard et monsieur Albert Proulx. Félicitations pour cette belle réussite!

Je vous invite à venir admirer les décorations de Noël du Centre des loisirs. En vue des festivités qui s'y tiendront au cours du mois de décembre, une armée de bénévoles s'est affairée à transformer les lieux afin de faire ressortir l'ambiance du temps des Fêtes. Le résultat est magnifique!

La soirée Reconnaissance des bénévoles approche à grands pas! Les invitations ont été envoyées, et nous avons la bonne nouvelle d'annoncer que le nombre de participants est en croissance. Le 6 décembre, nous honorerons le bénévole de l'année! Serez-vous le prochain?







REMORQUAGE

**24 HEURES** 

# **GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH**

☐ Freins

☐ Silencieux

□ Pneus

☐ Vidange d'huile

□ Suspension

☐ Air climatisé

☐ Mise au point

☐ Autre

2, boul. Taché Ouest Montmagny Qc G5V 3A1

**3 418-248-3634** 

MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE



# Forage J. & R. Cloutier inc.

**FORAGE DE PUITS ARTÉSIENS** 

HYDRO-FRACTURATION

VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

Tél.: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673 • E-mail: cloujoc@globetrotter.net

www.garant.com On vous facilite la tâche"



# Saint-François devra trouver une autre source de financement

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud devra chercher une autre source de financement si elle souhaite vraiment doter son territoire d'un terrain de football / multisport.

### nar Raynald Laflamme

Sa candidature n'a pas été retenue au concours Place aux jeux Kraft Heinz 2018, comme 802 candidatures qui représentaient autant de communautés rurales et urbaines de partout au Canada. Seulement pour le Québec, 156 nominations avaient été enregistrées. Le Grand Prix de 250 000\$ a été remporté pour le projet Field of Ability de la communauté de Belleville en Ontario. Les trois autres finalistes : les communautés de Antigonish en Nouvelle-Écosse, Shawnavon en Sahaschewan et Calgary en Alberta. Un projet à réaliser

Le projet de terrain de football / multisport à réaliser est décrit dans le document de mise en candidature déposé au concours :

«Nous souhaitons aménager un terrain de 190 x 333 pieds à côté du site des loisirs et en arrière de l'école primaire. Il s'agit de l'emplacement idéal puisque le terrain serait en plein cœur du village (très accessible), à quelques secondes de l'école et une continuité au site des loisirs. Non seulement le terrain serait utilisé pour le football, mais aussi pour le soccer et tout autre sport qui requiert une grande surface.»

# Au bénéfice des générations futures

La vidéo d'une durée de 2 min. 6 sec. présentée pour soutenir la candidature faisait appel à la spontanéité des enfants mis en action dans de petites saynètes. Le message: S.V.P. on a besoin de ce terrain pour nous, les jeunes.

«À Saint-François, on encourage les saines habitudes de vie! Nous avons à cœur nos jeunes puisque c'est notre futur. En offrant les services pour permettre la mise en forme et en les encadrant vers les saines habitudes de vie. nous aurons de futurs adultes en santé et dynamiques.»

«L'impact sur notre communauté serait magique, sans doute un beau cadeau pour tous les gens qui s'impliquent, les enfants et les parents. Non seulement nous pourrions voir un rêve se réaliser, mais nous pourrions réaliser tellement de beaux projets en lien avec l'installation d'un terrain de football / multisport.»

S'il s'agit véritablement d'un rêve à réaliser, les élus municipaux devront trouver autre chose qu'un concours pour penser offrir un jour un terrain de football / multisport à une jeunesse en devenir. Ce qui serait en soi autre chose qu'un écran de fumée et un compte Facebook pour s'y complaire.

### Pour visionner la vidéo

http://kraftheinzprojectplay.com/fr/nominations/ profile/installation-dun-terrain-multi-sport-football/ •





# De nouveaux titres pour vos lectures des Fêtes

La Bibliothèque du Rocher vous offre en ce mois de réjouissance de nouveaux titres pour vos lectures du temps des Fêtes.

À l'ombre de la mine (tome 1)

Jean-Pierre Charland France Lorrain

Le clan Picard (tomes 1 et 2) Histoires de femmes (tome 1) Louise Tremblay D'Essiambre Cadillac

Biz Une vie sans peur et sans regret Denise Bombardier

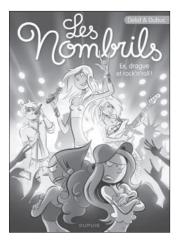


Salut Salut! Jean Lapierre, un homme du peuple

Histoires

Une femme de cœur Guy Saint-Jean

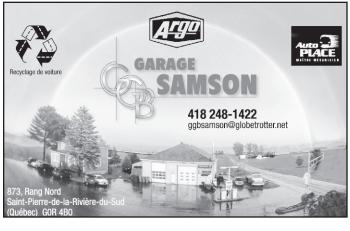
Marianne White



Littérature Jeunesse Les Nombrils - Tome 8

Bine - tome 9 Défense d'entrée - Tome 10 · Ô·











င္ဝဝစ္

29, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6 418 241-5799 • 1 866 641-5799 • www.adls.ca

届 Jean Coutu



Samedi ler déc. 20h





Tunisie Dimanche 2 déc. 13h30 Lundi 3 déc. 19h30









**Anthony Kavanagh** Samedi 15 déc. 20h

Carotté Jeudi 27 déc. 211

# Du 30 novembre au 14 décembre 2018 CHEQUES-CADEAUX

Pour chaque tranche d'achat de 50 \$ en chèques-cadeaux. recevez un cadeau promo de 10 \$\*!

JEUDI **DÉCEMBRE DANS TOUS** NOS POINTS DE VENTE

RABAIS DE 20%, **30% ET MÊME** 

Sur spectacles sélectionnés. \*Détails au www.adls.ca

Pour l'amoureux du

7° art, une carte















Présenté à la SALLE PROMUTUEL



Horaire au www.adls.ca

# Le Centre Gym Santé termine 2018 avec de nouvelles réalisations

Soucieux d'offrir des services sportifs de qualité dans un environnement moderne et stimulant, le Centre Gym Santé de St-François investi encore cette année dans l'achat de nouveaux équipements et réaménage une de ses salles d'entraînement. Un projet de 25 000 \$ qui a pu se concrétiser avec l'appui financier de la Caisse Desjardins de la Rivière du sud et de Berthier-sur-mer (6 000\$) et de celui de Garant inc (1 000\$).

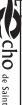
# par Marie-Claude Breton

Une activité Portes ouvertes est organisée jeudi le 6 décembre de 16h à 19h afin de permettre à la population d'apprécier ces nouveautés ou de découvrir un des services de proximité qui fait la fierté de la municipalité.

De plus, afin de mieux faire connaître ses équipements et services et pour faciliter l'inscription de ses membres, le Centre Gym Santé met en ligne cette semaine son site Web. En visitant www.centregymsante.com (voir autre texte en pages 12-13) la population pourra avoir tous les détails sur ce centre de conditionnement physique. .









# **Cocktail Prestige Designations 2018**

Le 16 novembre dernier, c'est avec fierté que la Chambre de commerce de Montmagny, le CLD de la MRC de Montmagny et la Société de développement économique de Montmagny ont reconnu l'apport et la réussite d'entreprises de la région lors du Cocktail Prestige Desjardins. Si la distinction phare de l'évènement de reconnaissance, le **prix Prestige**, a été remise à **K-Trail** (Montmagny), le diffuseur Les Arts de la scène de Montmagny est pour sa part reparti avec le prix du Public, les Micro-Chalets des Appalaches (Sainte-Lucie-de-Beauregard) avec le prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise et la boulangerie le Joyeux Pétrin (Berthier-sur-Mer) avec le prix Fierté.



Prix du Public: M. Christian Noël des Arts de la scène de Montmagny et M. Justin Charrette, assistant surintendant de la division du Québec pour le CN.

Le nouveau **prix Personnalité économique** a quant à lui été remis à non pas une personne, mais plutôt à un duo connu et reconnu pour sa vision, son savoir-faire et son engagement marqué pour assurer la pérennité et l'essor de son entreprise, soit à **Mme Diane Collin et à M. Luc Paris de Paber Aluminium** (Cap-Saint-Ignace). **Prix Prestige** 

Après avoir été finaliste en 2016 dans cette même catégorie, l'année 2018 aura finalement été la bonne pour **K-Trail** qui a remporté les grands honneurs du Cocktail Prestige Desjardins. Cette victoire est en grande partie attribuable à l'ambitieuse stratégie de développement imaginée par l'entreprise spécialisée dans la fabrication de remorques en acier galvanisé qui lui a permis de connaître une croissance remarquable de ses ventes.



Prix Prestige: M. Maxim Roy de K-Trail et Mme Julie Lemieux, vice-présidente de la Caisse Desjardins Montmagny.



Prix Personnalité économique: Le duo gagnant, Mme Diane Collin et Luc Paris de Paber Aluminium, entouré de Mme Marie-Eve Proulx, députée de Côte-du-Sud, Ministre déléguée au Développement économique régional et Ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, et de Mme Sonya Cliche, directrice régionale Chaudière-Appalaches chez Investissement Québec.

Rappelons que la Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches (Sainte-Apolline-de-Patton) et Optimétal 360 (Montmagny) étaient également en lice pour ce prix. La première avait retenu l'attention du jury en raison des importants investissements faits pour développer la filiale de la biomasse forestière et ainsi diversifier ses activités, et la seconde pour l'intelligence et l'audace dont ont fait preuve les propriétaires dans le démarrage de leur entreprise.

# K-Trail, les Arts de la scène, le Joyeux Pétrin et les Micro-Chalets des Appalaches repartent avec les grands honneurs



Prix Fierté: M. Charles Trudeau du Joyeux Pétrin de Berthier-sur-Mer entouré de M. Nicolas Fleury, chef Relations avec le milieu Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches chez Hydro-Québec, et de Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny.

Prix du Public, Fierté et Coup de cœur – Nouvelle entreprise

La soirée a aussi permis de couronner les Arts de la scène de Montmagny du *prix du Public*. Octroyé par les internautes qui étaient invités à soumettre les candidatures et à voter pour l'entreprise la plus méritante à leurs yeux, le prix a souligné le cran et l'esprit d'initiative dont fait preuve le diffuseur de spectacles qui offre, année après année, des programmations culturelles de grande qualité. L'Animalerie Montmagny et le Camping COOP des Érables (Montmagny) sont respectivement arrivés en deuxième et troisième position au terme du vote.

La MRC de Montmagny a profité de l'évènement pour remettre le prix Fierté à un travailleur autonome ou à une microentreprise qui se démarque dans son milieu. Contrairement aux autres prix, ce sont les Municipalités qui devaient soumettre les candidatures. Huit petites entreprises ont ainsi été proposées et, au terme d'un vote secret tenu le 9 octobre en conseil des maires, le Joyeux Pétrin est reparti avec le trophée en raison de la détermination, de la persévérance et de l'excellence des produits offerts par le propriétaire, M. Charles Trudeau.

Le **prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise** a de nouveau permis de récompenser une entreprise de la relève. Trois finalistes déterminés par le CLD de la MRC de Montmagny ont été soumis au vote lors de la soirée : Le miel des Prairies (Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud), Les Micro-Chalets des Appalaches



Prix Coup de cœur - Nouvelle entreprise: L'équipe des Micro-Chalets des Appalaches en compagnie de M. Yanick Dionne, directeur Investissement chez Desjardins Capital (2e à l'arrière à partir de la gauche).

Photos des lauréats: Beaulieu Lavoie Photographes

(Sainte-Lucie-de-Beauregard) et Microbrasserie Côte-du-Sud (Montmagny). À la suite d'un vote très serré, les convives ont majoritairement choisi Les Micro-Chalets des Appalaches.

Rappelons que l'évènement a été rendu possible grâce à l'appui indéfectible des trois Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny et à la collaboration de nombreux partenaires tels le CN, Investissement Québec, Desjardins Capital et Hydro Québec.

Pour consulter le cahier-souvenir présentant les entreprises finalistes et lauréates de la soirée ainsi que les vidéos, il suffit de se rendre au ccmontmagny.com. 🍥

> Source: Émilie Laurendeau **Communications régionales Montmagny**



téléc. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général 300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

# 10

# Des fermières

Depuis trois ans à chaque fin de saison culturale, les Fermières de Saint-François se font un devoir de mieux connaître le patrimoine vivant qui anime le territoire.

### par Raynald Laflamme

Cette année le choix de leurs visites s'est arrêté sur trois entreprises de transformation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud: Les Aliments Trigone et Les Moissonneries du Pays qui logent à la même enseigne sur le Chemin de l'Aqueduc, et Le miel des Prairies, une nouvelle entreprise qui s'est implantée sur le chemin des Prairies. Premier arrêt

Le vendredi 28 septembre, la douzaine de Fermières qui constituaient le groupe de visiteurs s'est d'abord arrêtée chez **Aliments Trigone.** Là, globalement, ils ont pu apprendre et constater:

- ⊃ que l'entreprise développé sur un lopin de terre acheté de la famille Éléodore Gendron a connu une croissance phénoménale dans les derniers 5 ans;
- ⊃ que l'on y cultive et transforme des grains biologiques depuis 1984;
- ⊃ que l'entreprise se spécialise maintenant dans les produits sans gluten, incluant la transformation des graines

de chanvre alimentaire;

⊃ que l'on n'y circule pas comme dans un moulin; la transformation alimentaire ayant ses hauts niveaux d'exigences en salubrité.

# Deuxième arrêt

Puis, une courte visite à la boutique-maison où Les Fermières ont pu compléter des achats après avoir reçu gratuitement un sac de chanvre écalé biologique. Avec leur petit bon-



Photo: Raynald Laflamme

Dans l'entrepôt où sont expédiés les produits, les Fermières ont pu constater que la technologie fait maintenant partie des opérations courantes de l'entreprise, Les Aliments Trigone, comme cet enrubanneur de palette robotisé.

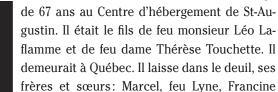
# Sont retournés vers le Père...

Madame Caroline Duchesneau décédée le 30 octobre 2018 à l'âge de 50 ans à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle était la fille de feu dame Violette Peters et de

monsieur Yvon Duchesneau. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et autrefois à L'Islet. Outre son père, elle laisse dans le

deuil, son frère Benoît (Françoise Thériault) et sa sœur jumelle Carole (Mario Roy); ses neveux: Maxence, Xavier, Florent et Olivier, ainsi que son ami de cœur Charles Dionne. Sont aussi affectés par son départ, ses oncles et tantes, cousins et cousines, autres parents et amis(e)s. De sincères remerciements sont adressés à Mme Brigitte Gagnon et à son personnel pour leur dévouement. Une célébration liturgique et commémorative a eu lieu le samedi 17 novembre 2018 à L'Islet, suivie de l'inhumation de ses cendres au cimetière paroissial.

Monsieur Alain Laflamme décédé le 3 novembre 2018 à l'âge



(Denis Roy), Sylvain et Jean-Pierre (Mireille Simard). Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, oncles et tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Selon ses volontés, un dernier adieu a eu lieu dans l'intimité lors de l'inhumation au cimetière de la paroisse Saint-François. �



# jamais très loin du patrimoine vivant

heur en main, elles ont circulé à l'arrière des Aliments Trigone où Francine Pomerleau les attendait à ses installations de conditionnement de légumes et ails biologiques. Sur place, Francine Pomerleau a livré la vision qui

anime toujours les deux propriétaires : faire une agriculture vivant en respect de l'environnement et de la protection des sols vivants. C'est là, que nos visiteurs ont pu apprendre que le fond de terre du chemin de

l'Aqueduc est maintenant une fiducie foncière agricole d'utilité sociale, la 2e à voir le jour au Québec après la fiducie Protectterre de la ferme Cadet-Roussel en Montérégie. La création de cette fiducie a pour but de préserver et conserver à perpétuité le fonds de terre acquis par Jacques Côté et par la suite développé par Jacques Côté et Francine Pomerleau. Ce fonds de terre est désormais destiné aux activités agricoles

du sol vivant sous certification biologique. Les produits sont disponibles en plusieurs points de vente au Québec. Pour en savoir davantage, consultez le: https://alimentstrigone.com.

des agriculteurs actuels et futurs qui y exerceront leurs

activités selon les méthodes d'agriculture respectueuses

biologiques au bénéfice des générations futures et



### Troisième arrêt

Remontées abord des autos partagées en co-voiturage, les Fermières ont fait un troisième arrêt chez Yan Blais, Le miel des Prairies.

> Là, un autre passionné les attendait. Yan Blais a délaissé la menuiserie au profit de sa passion pour le miel et ses vertus.

> > culture avec une variété en croissance de miels et en pollinisation, avec des ruchers aussi loin qu'au Lac-Saint-Jean.

Le miel est un produit naturel utilisé dans l'élaboration de produits de soins pour la peau et les cheveux en plus d'être reconnu pour ses propriétés apaisantes, antitussives, antibactériennes et antifongiques. Il fournit des antioxydants, de la vitamine E et de la vitamine C. En plus des bonbons au miel et de la cire d'abeille,

Le miel des Prairies propose au moins

6 saveurs de miel, soit printemps, automne, sarrasin, bleuet, toute fleur et crémeux. Des rayons de miel sont également disponibles cet automne.

Les produits sont en vente sur place au 120, chemin des Prairies Est à Saint-François-de-la-Rivièredu-Sud.

Pour renseignement: 418-259-2354. .ô.



Photo: Ravnald Laflamme

Francine Pomerleau, avec toute la passion qui l'anime, a livré un vibrant plaidoyer pour la protection des sols vivants et de l'alimentation saine.



Le propriétaire de l'entreprise Le miel des Prairies, Yan Blais est à extraire le miel des rayons.

# Le Centre Gym Santé sur le web

Le Centre Gym Santé s'est doté en novembre d'un tout premier site web dont la facture est d'un esthétisme soigné et d'une architecture favorisant l'expérience utilisateur. https://www.centregymsante.com

# 🙇 par Raynald Laflamme

Le site est une réalisation d'une entreprise de Lévis, Eeckweb design, qui se spécialise dans la conception de sites web «abordables, beaux et efficaces, adaptés au budget des petites entreprises», comme l'indique l'entreprise sur son site Internet.

Développé sur une plateforme Wix, le site tire avantage d'une tendance qui s'affirme depuis 2013 sur le web, «le long scrolling» qui pourrait se traduire par un défilement en continu des pages longues. En fait,













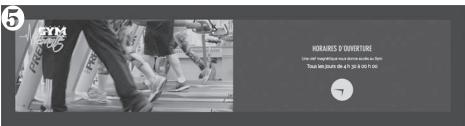
cette façon de présenter du contenu est issue directement de l'expérience utilisateur sur les téléphones mobiles: une navigation verticale où la consultation de la page web dans son intégralité se fait à l'aide du simple geste du doigt. Avec le temps, cette tendance ne s'est pas appliquée uniquement au web mobile, mais à l'expérience des utilisateurs en ligne, quelle que soit la plateforme qu'ils utilisent.

### Un site multiplateforme

Le site web du Centre Gym Santé s'adresse donc à l'un et l'autre des utilisateurs, en mobilité ou devant un écran. L'objectif recherché est de lui faciliter l'accès à l'information, dans ce cas-ci le fonctionnement, les installations, les cours offerts et l'inscription au service.

La mise en page du site permet permet d'espacer le contenu et de le diviser en zone (voir les numéros 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10) ce qui permet







une bonne lisibilité. Les contenus sont donc offerts l'un après l'autre, donnant une navigation plus fluide et intuitive. Finalement, cela a pour effet d'inviter les visiteurs à défiler jusqu'à la fin et à cliquer sur les liens lorsqu'ils se présentent.

### Les zones de contenu

La zone de «Bienvenue», comme les autres zones, tire profit de la présence d'une photo. C'est à partir de cette zone, que l'utilisateur voit défiler des contenus cliquables **3**. S'il choisit cette passerelle, il se retrouvera directement dans la zone désirée. Ou encore, s'il souhaite jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble des contenus offerts **1**, il n'a qu'à solliciter le menu à partir des trois lignes verticales en haut à gauche de la zone *Bienvenue*.

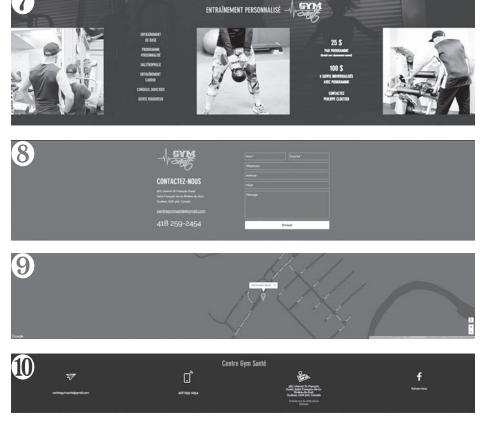
Formulaire d'inscription à un service

La plupart des utilisateurs, habitués au défilement vertical en continu, se feront aller la molette pour accéder au contenu.

- **4** La zone *Qui sommes-nous* est celle qui présente le plus de textes. Mais encore là, rien de charger en présence d'un pourtour très dégagé.
- **6** La zone *Horaires d'ouverture* est succincte, épurée, mais très efficace pour qui cherche rapidement l'information.
- **6** La zone *Plusieurs cours et entraînements possibles* présentent en un coup d'œil, par tableau photo, les différents services d'entraînement offerts.
- La zone Entraînement personnalisé, encore là en économie de mots, donne à l'utilisateur, l'information nécessaire s'il souhaite passer à l'action

- **3** Et justement, la zone *Contactez-nous* suit en défilement la zone précédente. Pour passer à l'action, l'utilisateur y trouve l'adresse, le numéro de téléphone, un formulaire en ligne à envoyer pour signifier son engagement à vouloir obtenir un service (Formulaire d'inscription à un service).
- **9** La zone *Nous sommes ici* tirée de la plateforme Google Maps permet de localiser le Centre Gym Santé Une fonction que les nouveaux arrivants seront appréciée.
- Finalement, l'utilisateur arrivée au bout de sa course retrouvera dans la zone *Centre Gym Santé* un dernier rappel à l'action avec la présence d'icônes et d'un strict minimum de texte. C'est dans cette zone que l'utilisateur pourra s'évader vers Facebook et la page entreprise du Centre Gym Santé qu'il prendra soin de suivre.

Prénom	*Nom de famille
his field is required	
E-mail	
Numéro de téléphone	
Adresse	
Date de naissance	
MM DD YYYY	
ype de forfait choisi	
20\$ par mois pour une personne	^
20\$ par mois pour une personne	
200\$ par année par personne	
350S pour la passe familiale	
Nom du tuteur légal (si moins de 18 ans)	
Par la présente, j'accepte les termes et	conditions du Centre Gym Santé (voir
pouton rouge)	
J'accepte les termes et conditions	du gym
	***







Il est né le 8 mai 2018, fils de Stéphanie Croteau et Martin Allaire. Baptisé le 11 novembre 2018 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Éric Verret et Thérèse Gilbert. . . . . . . . . . . .



# Bienvenue à Rosemarie

Elle est née le 1er juillet 2018, fille de Rachel Morin et Patrick Duquet. Baptisée le 11 novembre 2018 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Jean-Philippe Morin et Claudia Mercier. · ô·



# Bienvenue à Jade

Elle est née le 5 juillet 2018, fille de Nathalie Chabot et Vincent Lamonde. Baptisée le 11 novembre 2018 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: David Lamontagne et Julie Beaumont. • 📵



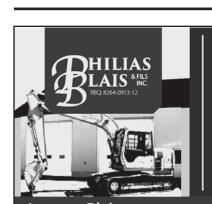
# Bienvenue à Florie-Ann

Elle est née le 6 août 2018, fille de Mylène Carron et Mike Chouinard. Baptisée le 11 novembre 2018 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Stevan Chouinard et Ève-Marie Joncas. • •











Excavation Terrassement Déneigement Transport Épandage Démolition Caméra pour drain de fondation **Ecoflo** Installation septique ÊŇŸĬŔŎ))SEPTIC





10, 15 et 20 verges

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, GOR 3A0 ph.blais@globetrotter.net www.recuperationjb.com

# De jeunes cyclistes obtiennent plus



Le groupe de jeunes cyclistes qui revendiquaient un accotement asphalté, de gauche à droite, Jean-Daniel Bonneau, moniteur accompagnateur, Juliette Blais, Sarah-Maude Jean, Isabelle Caron, Lawrence Buteau, Victor Morin, Thomas St-Pierre, Norbert Morin, député sortant, Mathis Laliberté, Samuel Jean, Hélène Fournier, accompagnatrice, et Jean St-Pierre, accompagnateur.

par Raynald Laflamme

ment côté Est de la route de

afin d'asphalter

Saint-François.

Pour l'occasion, une carte signée par plusieurs jeunes et moniteurs fut remise à Monsieur Morin, spécifiant le but de ce périple et souhaitant de bons vœux pour une éventuelle retraite bien méritée. Le groupe a reçu un accueil très chaleureux de la part du député. Leurs efforts n'auront pas été vains puisque l'asphaltage de l'accotement Est de la Montée Saint-François a été réalisé dans la semaine du 5 novembre. Une bonne nouvelle pour tous les cyclistes et à la grande joie de M. Jean- St-Pierre de Berthier-sur-Mer qui accompagnait le groupe en août dernier.

l'accote-



- SERVICES VARIÉS DE GESTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU
- ANALYSE D'EAU
- Suivis d'analyses
- Remise aux normes
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

1-581-985-6544 (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDDELCC)



# L'urgence en cas d'urgence

L'urgence en cas d'URGENCE

Il existe des alternatives au fait de se présenter à l'urgence pour traiter les problèmes de santé non urgents et ne nécessitant pas de soins immédiats. Voici les principales ressources disponibles.

### Info-Santé

Les professionnels d'Info-Santé offrent des conseils santé 24 heures/jour, 7 jours/semaine. Ils pourront vous aider à déterminer s'il est nécessaire de consulter selon votre situation. Contactez le 811.

### **Pharmacien**

**CLSC** 

Le pharmacien peut prolonger une ordonnance de votre médecin jusqu'à un prochain rendez-vous. Il peut aussi ajuster ou administrer de la médication, selon le cas, et prescrire certains médicaments appropriés à votre situation: diarrhée du voyageur, nausées et vomissements reliés à la grossesse, contraception orale d'urgence, infection urinaire chez la femme, conjonctivite allergique, herpès labial, etc. Demandez à votre pharmacien ou visitez www.monpharmacien.ca.

Des services infirmiers généraux sur rendez-vous sont disponibles auprès des CLSC : traitement des plaies, prélèvements, vaccination, contraception orale d'urgence, etc. Trouvez les coordonnées de votre CLSC au www.cisssca.gouv.qc.ca, section «Prendre rendez-vous».

### Service d'accès adapté

Certains médecins de famille réservent des plages de rendez-vous qui peuvent vous permettre de les consulter lors d'un besoin prioritaire, et ce, dans un délai d'une semaine.

# Groupe de médecine de famille (GMF)

Si vous avez un médecin de famille, vous avez accès au service sans rendez-vous de son GMF ou de sa clinique, et ce, même s'il n'est pas de garde.

### Cliniques médicales avec ou sans rendez-vous

Certaines cliniques de la région offrent des rendezvous à l'ensemble de la population, et ce, même sans médecin de famille. Visitez le sante.gouv.qc.ca pour les découvrir. Renseignez-vous! •

> Sourc: Le Service des communications et des relations publiques CISSS-CA

Guilde des représentants des ventes Volkswagen Canada



**Jacques Dumont** 

Rinfret Volkswagen

5355, rue Guillaume-Couture

Lévis, OC G6V 4Z3

418-833-2133 418-833-6658

www.rinfretvw.com

jacques.dumont@rinfretvw.com



Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) GOR 3A0

(418) 259-7086 (418) 259-2610 encansboulet.com



Les produits métalliques Roy Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

> TÉL.: 418 259-2711 FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

# La mémoire de Saint-François depuis 25 ans

Depuis le 3 novembre 2018, tous les fascicules du journal l'Écho de Saint-François sont disponibles en format pdf sur le site de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à l'adresse suivante: www.patrimoinesaintfrancois.org

# par Louis-Marie Garant, bénévole

La numérisation et mise en ligne de tous ces documents fut une tâche monumentale qui débuta en novembre 2015 et que je suis bien fier d'avoir accomplie. La première parution du journal était en octobre 1993, les membres fondateurs étaient :

Réjean Cloutier responsable de la publicité

**Jocelyne Roy** secrétaire et responsable des petites

annonces

François Létourneau trésorier

Mario Marcoux et Jocelyne Noël responsables des acti-

vités sportives et socioculturelles,

ainsi que des communiqués

**Rosaire Simard** responsable de la distribution

Raynald Laflamme qui est encore avec le journal en

2018, se joint au groupe en janvier 1994 comme responsable de l'équipe

de rédaction

Lorraine Lamonde qui elle aussi est encore présente au

conseil d'administration de l'écho en 2018 débute en septembre 1994 comme responsable de l'équipe de

montage

Félicitations à tous ces membres fondateurs qui ont fait preuve de vision puisque le journal fut une réussite impressionnante pour notre communauté.

Il faut aussi remercier la Municipalité de Saint-Fran**çois** qui dès le début a encouragé *L'Écho*.

# Les commanditaires du premier numéro étaient

(en ordre alphabétique):

Atelier de Menuiserie Albert Proulx enr.

Atelier de Poêle Montminy enr. et la Fonderie La Coulée enr.

Boucherie Richard Morin

Boulanger Dolan Denault

Cabanons et Pavillons THÉ-BEL

Cabanons Poirier

Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Cfel Montmagny FM 102,1

Casse-Croûte 4 saisons

Coiffure France

COOP St-François, moulées, quincaillerie et matériaux

Emballages L&M

Entretien Ménager D. Paquet

Épicerie Julie Lamonde enr.

Épicerie Paré enr.

Équipements de Ferme Jean-Paul Bonneau

Fenêtres Montmagny inc.

Ferme Boulet enr. (Simon et Alfred Boulet)

Ferme Pierstein (Pierre Boulet)

Garage Denis Guillemette

Garage Patrice Samson

Garant

J.P Bolduc inc. assurances générales

Laurent Normand inc.

Les Ambulances Jacques enr.

Les Immeubles Benoit Cloutier

Les Pneus Gourgues

Les Services d'encan Boulet (Alfred Boulet)

Maisons Modulaires Montmagny

Martin Paré enr.

Martin Simard Transport inc.

Meubles Morigeau Ltée

Philias Blais & Fils enr.

Pierre Martin pharmacien

Pierre Garant, franchiseur Weed Man

P.L.G inc. Anallyse et programmation informatique

Produits tubulaires Roy inc.

Réjean Cloutier Massothérapeute

Ressources Énergétiques Gemm-Any

Restaurant l'Arrêt Stop

Usinage Jollivet

Salon Karo

Tapis Montmagny

Weed Man

Un gros merci à tous ces commanditaires dont plusieurs ont encore des publicités dans le journal en 2018. Pensons à notre Caisse Desjardins locale qui depuis le tout premier numéro occupe la couverture au dos du journal et à la Municipalité de Saint-François qui publie les procès-verbaux des réunions du conseil depuis novembre 1993.









GARAGE 174, 4e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5 FERNAND LANGLOIS

Pare-brise

**Expert collision automobile** Débosselage • Peinture







GARANTIE NATIONALE





MONTMAGNY LA POCATIÈRE 418 248-7122 418 856-2621 www.thibaultgm.com



Canada \*



500, av. St-David, Montmagny 418 248-7122

505, av. de la Grande-Anse, La Pocatière 418 856-2621

VASTE SÉLECTION DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION

Votre concessionnaire de confiance!



Francis Fréchette Président



Stéphane Coulombe Directeur des ventes



Éric Demers Directeur des ventes



Éric Thiboutot Conseiller aux ventes



François Gagnon Conseiller aux ventes



Louis Laliberté Conseiller aux ventes



Guillaume Fortin Conseiller aux ventes



Martin Fournier Directeur commercial



Guyaume Bélanger Préposé à la livraison

# SOYEZ RECONNUS PAR VOTRE CLIENTÈLE GRÂCE À UNE IMAGE CORPORAT RECHERCH







1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

CONCEPTION WEB

SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE AFFICHAGE GRAND FORMAT

IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE KIOSQUE

visitez notre site web www.impressionscredo.ca pour en savoir plus sur nos services



Saviez-vous que l'ONU avait proclamé le 25 novembre journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, rappelant que cette violence est un obstacle sur la voie de l'égalité, du développement et de la paix.

Avez-vous remarqué qu'au Québec chaque année à cette date soit le 25 novembre débute une campagne de sensibilisation qui se termine le 6 décembre, date de commémoration pour la tuerie des 14 jeunes femmes de l'École Polytechnique de Montréal en 1989. Fidèle à son engagement, Le Havre des Femmes a encore souligné cet évènement par différentes activités de sensibilisation auprès de la population, dont une activité à la Bibliothèque Municipale de Montmagny le 6 décembre, et dans les écoles secondaires de notre région.

Triste réalité... Et pourtant cette violence est toujours présente en 2018. Une violence qu'il faut dénoncer, lui accorder une place au grand jour pour en parler, cesser de faire l'autruche et regarder la réalité en face.

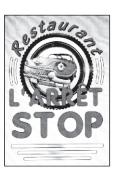
Ces 12 jours d'actions sont là pour nous rappeler que la violence faite aux femmes et toutes autres formes de violence sont inacceptables.

# Vivre sans violence... Utopique?

Peut-être... Mais la naissance de tout changement passe nécessairement par des rêves, des désirs et une volonté d'agir. Se positionner à la non-violence, c'est la moindre des choses! En guise d'appui à toutes ces femmes qui meurent chaque jour d'ici ou d'ailleurs parce qu'elles sont des femmes. •

Source: L'équipe du Havre des Femmes





### **U**N RESTO

Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H 200, route St-François, Berthier-sur-Mer

L'Arrêt-Stop, c'est



OÙ ON PEUT:





- Faire le plein d'essence

- Acheter sa carte cellulaire

- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép. : 418-259-7515







# L'activité d'Halloween à l'école

# 🙇 par Thomas Théberge et Marquerite Montminy

Le 31 octobre 2018, il y a eu une activité d'Halloween. Pendant cet après-midi, les élèves de notre école ont pu faire des activités variées. Il y a eu une histoire d'Halloween racontée au télévox par Benjamin Émond et Victor Morin. Il y avait un concours de costume dans les classes. Trois élèves de 6<sup>e</sup> année ont animé les jeux. Le premier était le jeu de mémoire géant dans le noir avec des lampes de poche. La deuxième était la chaise

musicale, puis de trouver les objets manquants. Le troisième, c'était, en équipe, de découvrir les règles à respecter quand nous passons l'Halloween à l'aide d'un code spécial. Pour finir la journée, il y a eu un bal au gymnase. Nous pouvions danser, nous avons mangé un cupcake et parlé avec nos amis. C'était bien amusant.



Un concours de costume dans les classes a marqué cette activité d'Halloween, le 31 octobre dernier.



Exercer sa mémoire, même dans le noir, c'est à ce jeu que se sont prêtés volontiers les élèves.

par Annie Lamonde et Élisanne Morin

Cross-country à Montmagny



Le 19 octobre, les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ont pu participer au Cross-country de notre commission scolaire organisé par les enseignants d'éducation physique. Cet évènement se déroulait au club de golf de Montmagny. Les 3e et 4e années ont couru 1 km, les 5e année 1,5 km et les 6e année 2 km. Les 3e et 4e années garçons ont terminé en 3e position dans le classement des écoles du pôle 4. Bravo à tous les participants!



6 contre Saint-Raphaël. Le 26 octobre, ils ont enpar Mathias Gendron et Élisanne Morin

# sommes très fiers de nos joueurs et joueuses. Mer-Cueillette de bouteilles de janvier

d'avoir encouragé l'équipe. Merci aux entraîneurs 🙇 🏻 par Annie Lamonde

Nous vous rappelons que la prochaine cueillette de bouteilles sera Nous leur souhaitons autant de succès au le 26 janvier 2019 de 9h à 14h à l'école La Francolière. N'oubliez printemps prochain. Les pratiques sont termi- pas d'accumuler vos canettes et vos bouteilles et de les sortir sur la galerie le matin. Ce sera pour le voyage à Montréal des élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Merci de votre collaboration. • •

# **Entrevue avec madame Annie Pigeon**

### par Alexis Allaire et Mathilde Roy

Guillaume Fournier.

Madame Annie travaille à notre école cette année. Elle exerce le métier de technicienne en éducation spécialisée. Son travail consiste à adapter des activités ou des tâches pour des élèves en difficulté. Elle travaille depuis 18 ans pour la commission scolaire de la Côte-du-Sud. Elle a travaillé 16 ans à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault et un an à l'école primaire Nouvelle-Cadie à Saint-Gervais. Chaque année, elle doit choisir un poste au mois d'août.

core gagné 22 à 7 contre Saint-Jean-Port-Joli. Nous

ci aux cheerleaders et aux membres du drumline

Patrice Dubois, Steve St-Pierre, François Morin et

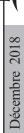
nées et recommenceront au printemps. • •

Elle a choisi de travailler dans ce domaine, car elle a toujours aimé travailler avec les gens et les aider. Pour faire ce travail, il faut réussir son 5e secondaire et étudier 3 ans au cégep. Ce qu'elle préfère dans son métier, ce sont les petites réussites de tous les jours et les nouveaux défis à relever. Pour elle, il n'y a rien de difficile dans son travail, elle essaie de toujours trouver le positif. Ce qui la école! •



passionne, c'est l'énergie qui se dégage des élèves. Dans ses moments libres, elle aime faire des mandalas, de la lecture et aller à la pêche. Elle a des jumeaux, un garcon, William et une fille, Frédérique. Ils ont 17 ans. Elle est native de Saint-Raphaël et elle habite maintenant à Saint-Vallier. Merci pour votre précieux travail dans notre













# Pour le plus grand bonheur des visiteurs









# **COURS D'INITIATION DE PATIN**

5 ans et moins: samedi de  $8 h 00 à 8 h 30 \longrightarrow 10$ \$ 6 ans et plus: samedi de  $8 h 45 à 9 h 45 \longrightarrow 20$ \$

Date: 5 janvier, 2 février, 16 février et 2 mars

Équipement nécessaire : Casque, protège genou et protège coude

# MISE EN FORME SUR GLACE

Améliorer ses habilités techniques et son cardio Atelier pour les enfants du primaire qui ont déjà une base en patin Équipement nécessaire : Casque, protège genou et protège coude Samedi de 10 h à 11 h 00 -> 20\$

Date: 5 janvier, 2 février, 16 février et 2 mars



# **COURS PRIVÉS**

Possibilité de prendre un cours privé les journées du : 5 janvier, 2 février, 16 février et 2 mars 10\$/cours/30 minutes OU 20\$/cours/1 heure

# INFORMATION ET INSCRIPTION

418-259-7228 # 202 ou loisirs@stfrancois.ca www,stfrancois.ca

Date: 9 janvier au 27 février 2019

(les dates peuvent varier en fonction de la température)

Catégorie d'âge: 8 à 12 ans et 13 à 15 ans

Nombre de joueur : minimum de 7 joueurs par catégorie

incluant le gardien de but

Tarif: 40\$/joueur incluant pratiques, parties et tournois

Pour les familles à faible revenus veuillez m'appeler 418-259-7228 # 202

<u>Pratique</u>: tous les mercredis (heure à déterminer) Partie: majoritairement les vendredis à 19 h 00

et quelques samedis matin

Lieu des pratiques : Saint-François

Partie: À Saint-François et dans les municipalités

de nos adversaires (de Montmagny à St-Gervais)

### Équipements nécessaire :

- Casque avec protecteur faciale

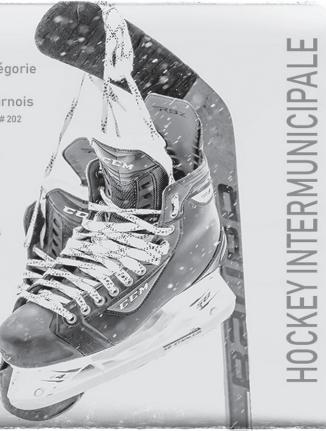
- Gants - Protège cou

- Bâton de hockey - Patin

# Inscription avant le 14 décembre :

- En ligne: www.stfrancois.ca

- 418-259-7228 # 202 ou loisirs@stfrancois,ca



Fete familiale de 10 h à 17 h

Glissade, hockey bottine pour enfant jeu gonflable, maquillage, ballons et etc (gratuit)

\* Mini casse croute sur place\*

# TOURNO! HOCKEY

SAINT-FRANÇOIS

16e édition

8 h à 17 h 48 joueurs 6 gardiens 20\$ / joueur

\* Formule repêchage avec les inscriptions reçues... les joueurs présents l'an dernier auront priorités \*

Inscription:
Jonathan Gendron
418-508-4055



VENDREDI 8 FÉVRIER 2019
MATCH DE HOCKEY AMICAL 35 ANS+
PATINOIRE ST-FRANÇOIS

20 h 00 - Match La Classique (gratuit)
21 h 30 - Après match avec New Wave (Naomie et François)
\* OUVERT À TOUS - ENTRÉE GRATUITE \*

BAR SUR PLACE, ARGENT COMPTANT SEULEMENT

Inscription pour le match à loisirs@stfrancois.ca Véronique : 418-259-7228 # 202



# Un 1er titre en main

C'est fait! Le 10 novembre à Shawinigan, Zakary Corriveau est allé chercher le titre de champion en classe 65 cc. Ce titre, il l'a obtenu après avoir disputé 10 courses et avoir assuré 100 présences sur les lignes de départ. Sa fougue et sa détermination lui ont valu d'amasser 574 points et ainsi terminer en 1re place de sa catégorie en 2018. Cette saison met fin pour lui les départs sur les petites pistes du Challenge Québec. Il fera son entrée dès la saison prochaine sur les plus grandes pistes. Félicitations Zak pour ce premier titre! Grand merci aux commanditaires qui le soutiennent dans la pratique de son sport de compétition: Weed Man (Marc-André Lehouillier), Mty Express (Nicolas Garant), Garage SMB (Dave Lévesque) et Toiture Innovatoit (Justin et Patricia). •

# Mot du maire -- suite

La maison des jeunes est désormais ouverte dans le sous-sol du Centre des loisirs. Sur place, on y trouve un inventaire monstre de bonbons ainsi que les plus récents jeux vidéo branchés!

Nous avons commencé notre opération séduction pour attirer de nouveaux médecins dans notre municipalité! En effet, après plusieurs décennies à soigner nos résidents, notre médecin, Simon Morin, envisage de prendre sa retraite bien méritée. De plus, notre pharmacien, Vincent Lamonde-Boulet, a aménagé à même ses locaux une clinique prête à accueillir 2 nouveaux médecins. Nous sommes donc activement à la recherche de perles rares dans le domaine de la santé.

Nous sommes en pleine période budgétaire. Nous avons pris le temps de rencontrer les différents comités afin de connaître leurs défis au niveau des opérations ainsi que leurs contraintes budgétaires. Nous sommes choyés d'avoir des personnes aussi engagées envers leur organisme et motivées à faire de Saint-François un endroit où il fait bon vivre!

Bon mois de décembre! • •



# 2 0 décembre 1 8

# Au fil des jours



28

•

# RÉSUME DU PROCES-VERBAL

# PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 novembre 2018, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette
APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

# ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1 OCTOBRE 2018.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1 octobre 2018 soit adopté tel que déposé.

### **REVENUS D'OCTOBRE 2018**

Journal L'Écho (remb. frais de poste)	151,59
Permis	
Fax	6,00
Loyers	3055,00
Location de salle	
Bar	368,50
Camp de jour	270,00
Commandite Foire au Village	
TOTAL:	5676,09

COMPTES A PAYER DE NOVEMBRE 2018		
Lapointe Auto, pièce camion Dodge Ram		62,73
Rémi Montminy, remb. frais déplacement 309 km		
Postes Canada, envoi journal l'Echo + circulaires		541,55
Jean-Guy St-Pierre, remb. facture embellissement		32,12
Supérieur Propane, location cylindre		4,60
Satir Productions inc., service artistique, Foire au village		373,67
Gisèle Boulet, remb. factures (Local des jeunes)		518,61
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2018		9496,55
Revenu Canada, remise d'octobre 2018		3716,33
CARRA, remise d'octobre 2018		417,73
La Fabrique, loyer novembre 2018 Bibliothèque		350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire octobre 2018		25,00
MonBuro,		
Papeterie	314,80	
Contrat photocopieur	110,37	425,17
Centre Informatique Montmagny, réparation portable Véronique		126,45
Transport Adapté Vieux Quai, transport septembre 2018		402,46
L'Echo de St-François, publication.		727.22

M

U

N

 $\mathbf{L}$ 

T É

D

E

S

F

R

I

S

OMH St-François, PSL Municipante programme acces logis		
SEAO-Constructo, appel d'offre public (prolonge. 3e et 4e etc.)		
Gaudreau Environnement, collecte septembre 2018		5644,55
Ethier Avocats, service prof. Récupération supp. TPS-TVQ		
Service Réparation J.P., réparation :		
Freightliner	214,50	
Ford 10 roues		
Équipements	811,60	2166,23
Muni. Berthier-sur-Mer, la course des couleurs (Camp de jour)		721,30
Garage Claude Albert, conteneurs Garage		2470,88
Foresterie Carrier et Nadeau, fauchage des chemins		
St-François Pharma, eau déminéralisée		16,36
Les Installations Sportives Agora, dessus bande patinoire		126,76
Philippe Gosselin & Ass., 3542,3 litres à 0,9211 huile chauffage		
Maison Paroisse		3751,42
Emco, asphalte froide		
Canadian Tire, produits sanitaires (Loisirs)		
Carrières Rive Sud, 14,29 tm à 11,50\$ gravier + redevances		
Béton Montmagny, 1 verge de béton + accélérant		
René Samson, installation prise électrique au Saloon		
Macpek, pièce Freightliner		
Plomberie Chauffage D. Roy Lyva, réparation Pav. Bédard		
Praxair, 1005m³ à .3142 oxygène + location réservoir		
V-T0, produits sanitaires Loisirs et Maison Paroisse		334,15
REM, réparation :		
Pompe Flygt poste assainissement Morigeau		
Moteur de pompe usine d'eau potable		
Air Liquide, location bouteilles		
Enair Contrôle, réparation air climatisé Loisirs		1526,66
Monyvill enr.,		
4½ hrs pelle à 82\$ entrée d'eau		
1 heure caméra		
3½ hrs à 40\$ travail homme laver égout		
Info Page, IPA utilisateur (service incendie)		
Pages Jaunes, publication.		
Solutions d'Eau Xylem, réparation poste pompage Morigeau		
Régie gestion Mauricie, enfouissement septembre 2018		3951,41
MRC de Montmagny,		
Entente inspecteur.		
Collecte tonnage septembre 2018		
Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, contribution 3e année de 5		1160,00
Tremblay Bois Migneault Lemay, service 1re ligne (2e versement)		
Service Sanitaire L. Harton, nettoyer station pompage Morigeau		597,87
Philias Blais et Fils,		
2 hrs compresseur à 50\$		
10,25 hrs pelle à 115\$		
2 voyages de pierre à 175,00		
1 voyage de sable		
Rémi Montminy, remb. repas réunion d.g. MRC		
MS2Contrôle, changer courroies pompe d'ozone (usine)		
Hydro Gestion inc., remplacer pied de pompe (poste Morigeau)		
Aquatech, opération usine eau potable et eaux usées		
SMB inc., essence scies pompiers		
Emco, matériel aqueduc		
Toromont, réparation excavatrice		
Transport Gilmyr, transport selette (aqueduc)		
Entreprises Gonet, lignage de rue 4455 ml à 0,25\$		
Pagenet, location téléavertisseurs		
ABA Construction, plan et devis rénovation bâtiment piscine		
Journal l'Oie Blanche, annonce terrain août 2018		
Tetra Tech QI inc. hon. prof. projet 1re Ave., 1re rue, bouclage		
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL, transport vidanges		
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées		1356,14

M

Jean-Guy St-Pierre, remb. facture embellissement		16,07
Monyvill enr.,		ŕ
1 hre à 140\$ compacteur	140,00	
2 hrs à 82\$ déneigement trottoirs		349,52
Dépanneur Servi Express,		ŕ
Essence voirie	287,08	
Essence service incendie	12,86	
Loisirs	24,11	
Maison Paroisse	2,30	326,35
Tetra Tech QI inc., hon. Prof. prolongement 3e et 4e rue Ouest		1592,46
Emco, matériel aqueduc		486,23
Unibéton, 12,98 tm à 5,25\$ sable		78,36
Philippe Gosselin & Ass., 1499,8 litres à 1,138\$ diesel		
Robitaille Equipements inc., lame et couteaux		4211,53
Garage Claude Albert, conteneurs Garage		1096,69
Supérieur Propane, location cylindre		4,60
Patrick Laliberté, remb. facture Halloween		
François Morin, remb. achat cellulaire		97,71
Solutions Chimiques Industrielles, polymère (usine filtration)		598,48
Pièces d'Auto GGM, pièce camion Freightliner		185,98
La Coop. Rivdu-Sud, matériel divers		
Usine filtration	4,58	
Halloween	9,13	
M. Paroisse	14,53	
Caserne incendie	46,69	
Aqueduc	71,30	
Embellissement	84,39	
Loisirs	359,88	
Voirie	477,40	1067,90
Postes Canada, envoi journal l'Echo + circulaires		209,24
Les Entreprises JRMorin, transport MG-20 bris aqueduc		55,12
Praxair, location réservoir oxygène		414,48
TOTAL:	•••••	94 486,53
IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin		

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes de novembre 2018

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

### CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE DE RUE AU DEL

Nous comptons 88 lampadaires sur le territoire de la Municipalité. Ce sont tous des systèmes d'éclairage au sodium. En plus de nécessiter régulièrement de l'entretien et d'être peu performant, l'éclairage au sodium est très énergivore.

Des démarches ont été faites auprès de la firme Plan A Vision Urbaine pour avoir une idée des coûts pour la conversion et surtout, pour connaître l'économie que nous pourrions aller chercher en énergie.

Pour remplacer la totalité des 88 lampadaires, la firme estime les coûts, excluant l'installation, à 16 060\$ avant taxes, Toujours selon les estimations de la firme, une économie énergétique annuelle de 5 486\$ serait envisageable. Suivant ces estimations, la Municipalité rentabiliserait son investissement en 3 ans.

Connaissant maintenant les économies applicables à cette conversion, autorisez-vous le directeur à aller en appel d'offres pour la modification des systèmes d'éclairage publics?

CONSIDÉRANT QUE les lampadaires actuels sont vêtus, peu performants et très énergivores;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs fois par année, nous devons faire appel à un électricien pour les maintenances et réparations;

CONSIDÉRANT QUE l'éclairage au DEL est beaucoup plus résistant, performant et moins énergivore;

CONSIDÉRANT QU'un tel investissement deviendra rentable en trois (3) ans dû aux économies d'énergie;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à procéder à un appel d'offres pour la conversion des 88 lampadaires au sodium en DEL.

# AVIS DE MOTION POUR L'ABROGATION ET LE REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT #254-2018, RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

Comme vous le savez déjà puisque c'est un sujet qui a été énormément médiatisé, depuis le 17 octobre dernier, la consommation du cannabis est maintenant légale. Cette légalisation n'autorise par contre pas les consommateurs à le faire partout, mais les autorités fédérale et provinciale ont laissé aux villes et municipalités le pouvoir de décider, par règlement, les endroits où il sera permis de le faire.

Suivant cette idée et dans le but de ne pas avoir des règlements différents pour chaque municipalité de la MRC, cette dernière nous suggère d'adopter les mêmes modifications que la ville de Montmagny.

Pour être en mesure d'abroger, de modifier ou d'apporter toute modification à un règlement, une municipalité doit, par voie de résolution, adopté un avis de motion. Cet avis de motion doit être adopté au moins 2 jours avant l'adoption du règlement.

Est-ce que le Conseil accepte de déposer un avis de motion d'abrogation pour les modifications demandées par la MRC au sujet du cannabis pour le règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics?

CONSIDÉRANT QUE la consommation de cannabis est maintenant légale au pays;

CONSIDÉRANT QUE les paliers de gouvernement ont laissé aux villes et municipalités le pouvoir de légiférer sur les endroits où la consommation sera permise;

**CONSIDÉRANT QUE** pour être en mesure d'effectuer toute modification, abroger ou adopter un règlement, la Municipalité doit, lors d'une séance publique tenue au moins 2 jours avant celle de l'adoption du règlement, adopter un avis de motion;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

•

•

•

•

•

S

I)

 $\mathbf{E}$ 

M

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte l'avis de motion pour l'abrogation et le remplacement de son règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics portant le numéro 254-2018.

# DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT «MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS »

Depuis l'adoption de la loi 155, une municipalité doit déposer un projet de règlement à une réunion publique précédant celle de l'adoption dudit règlement. Donc, pour ce faire, le directeur remet une copie du projet de règlement sur la Sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics à chacun des élus pour qu'ils en prennent connaissance.

Suite à cet exercice, le conseil doit, par résolution, confirmer que le projet de règlement a bel et bien été déposé.

Est-ce que la Municipalité confirme le dépôt du projet du règlement #257-2018 sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics?

ATTENDU QUE la Municipalité doit obligatoirement statuer sur les endroits où la consommation de cannabis sera permise ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé;

ATTENDU QU'un projet de règlement doit être déposé au moins deux (2) jours avant l'adoption du règlement modifié:

ATTENDU QUE le projet de règlement est remis à chacun des élus pour qu'ils puissent en prendre connaissance; EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud confirme que le projet de règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics a bel et bien été déposé pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant son adoption.

# RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DU SECTEUR RUE DU ROCHER

Lors d'une réunion subséquente, le conseil avait autorisé le directeur à aller en appel d'offres pour le déneigement d'un secteur de la rue du Rocher pour les hivers 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. À ce moment, le conseil avait aussi décidé de demander un taux horaire pour le déneigement de la surface de la patinoire au besoin. Les soumissionnaires invités devaient déposer leur soumission avant le 22 octobre 16h.

Des invitations ont été envoyées aux fournisseurs de la région et en voici les résultats :

2018-2019 2019-2020 2020-2021 TOTAL

Ferme Magi 2000 : N'a pas déposé puisque le contrat n'est pas assez gros Ferme Janico : N'a pas déposé puisqu'il ne fait pas de commercial

Jean Proulx: N'a pas déposé parce que trop loin

•

•

Ferme Magi 2000 : pas déposé \$/H Jean Proulx : pas déposé \$/H

Notons que c'est le prix global pour les trois (3) années qui sert à déterminer le plus bas soumissionnaire

Suite à ces refus de soumissionner, le directeur s'est entretenu avec le propriétaire de ferme Magi 2000 afin de connaître et comprendre les raisons de son refus. Il est bon de savoir que depuis plusieurs années, c'est ferme Magi 2000 qui exécute ces travaux. Avant d'aller en appel d'offres, la Municipalité avait décidé d'exclure les stationnements du site patrimonial de la demande. Suite à cette décision, l'entrepreneur ne voit plus l'intérêt de venir entretenir seulement la partie rue du Rocher et puisqu'à l'heure où il doit venir effectuer le déneigement de la rue en question, il devra déneiger l'accès à la rue qui fait partie du site patrimonial.

Ferme Magi 2000 a donc déposé une offre de service pour l'hiver 2018-2019 pour les travaux de déneigement de la rue du Rocher ainsi que pour les stationnements du site patrimonial et en voici le descriptif :

1250\$ taxes en sus pour la Rue du Rocher (montant qui sera reparti et assumé complètent par les six (6) résidents de la rue.

1150\$ taxes en sus pour les stationnements du site patrimonial.

Donc, suite à ces démarches, est-ce que la Municipalité accepte l'offre de ferme Magi 2000 au montant de 2 400\$ pour les travaux de déneigement ?

ATTENDU QUE les équipements de la Municipalité sont trop gros pour déneiger la rue du Rocher;

ATTENDU QUE Ferme Magi 2000 est prêt à faire les travaux de déneigement de la rue du Rocher à condition de faire aussi le site patrimonial;

ATTENDU QUE pour la partie rue du Rocher qui est une rue privée, la facture sera également répartie entre les six (6) propriétaires;

ATTENDU QUE l'offre de ferme Magi 2000 est valide pour l'hiver 2018-2019 seulement, ce qui nous laissera le temps de bien réévaluer la situation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient l'offre de service de ferme Magi 2000 pour les travaux de déneigement de la rue du Rocher et du site patrimonial pour l'hiver 2018-2019 au montant de 2 400\$ avant taxes

QUE les frais de 1 250\$ pour la rue du Rocher soient également répartis et refacturer aux six (6) propriétaires.

### **DOSSIER DE DÉROGATION MINEURE #2018-10-0007**

Le propriétaire de la ferme porcine située au 386 chemin St-François Ouest désire procéder à un agrandissement du bâtiment principal sans augmentation de cheptel. En fait, le projet présenté est un agrandissement de 3m x 3,66 m qui servirait à la réception et l'expédition des bêtes.

Actuellement, le chargement et le déchargement des animaux se font à l'extérieur. En plus de se faire aux intempéries de dame nature, ces transbordements peuvent générer des cris qui pourraient ennuyer les voisins limitrophes. C'est pour ces raisons que le promoteur désire construire une aire intérieure de transition. Il est à noter qu'aucune bête ne restera en permanence dans cette partie du bâtiment.

Bien que très petite, ce projet d'agrandissent se trouve très près du périmètre urbain, c'est pour cette raison qu'il devient un dossier dérogatoire. Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a tenu une rencontre le 5 novembre pour discuter de ce dossier et il recommande au conseil municipal d'accepter tel quel le projet présenté, et ce, sans condition.

Est-ce que le conseil municipal accepte cette demande de dérogation?

CONSIDÉRANT QUE les chargements et déchargements des animaux se font déjà à cet endroit, mais à l'extérieur;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet présenté, en plus de permettre à l'exploitant des lieux d'effectuer la réception et l'expédition des bêtes à l'abri des intempéries, aiderait à atténuer les désagréments subis par les voisins limitrophes;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune augmentation de cheptel liée à cette demande et qu'aucune bête ne sera laissée en permanence dans l'agrandissement;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à notre réglementation;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil d'accepter ce dossier de dérogation sans condition;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte sans condition le dossier de dérogation #2018-10-0007 pour la construction d'une aire de chargement et déchargement des bêtes.

### **ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE**

Nous avons reçu, du chef incendie, la candidature de monsieur Jérôme Lamonde pour un poste de pompier volontaire au sein de la brigade incendie. Monsieur Jacques Théberge, chef incendie, recommande la candidature de M. Lamonde puisqu'il est

0

I)  $\mathbf{E}$ 

M

présentement en formation pour devenir pompier de ville. La municipalité n'aurait donc aucun frais pour la formation de ce pompier qui apporterait du sang neuf à la brigade.

Est-ce que le conseil accepte la candidature de Jérôme Lamonde comme pompier volontaire de la Municipalité?

CONSIDÉRANT QUE la brigade incendie a toujours besoin de nouveau pompier;

CONSIDÉRANT QUE le chef incendie et ces officiers recommandent cette candidature;

CONSIDÉRANT QUE le candidat est déjà en formation pour devenir pompier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud embauche monsieur Jérôme Lamonde à titre de pompier volontaire au sein de la brigade incendie.

QUE M. Lamonde entre en poste dès aujourd'hui.

### RÉSOLUTION D'APPUI À LA RELÈVE AGRICOLE ET L'UPA

La relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA) et la fédération de l'UPA sollicitent l'appui de la Municipalité dans le dossier de l'accaparement et la financiarisation des terres agricoles de la région.

Ils nous invitent à adopter la résolution suivante :

Considérant la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de PANGEA terres agricoles;

Considérant l'acquisition de terres par PANGEA dans la région de Montmagny ainsi que dans la MRC de Kamouraska tout juste après l'annonce de ces investissements agricoles;

Considérant que PANGEA constitue une « concurrence déloyale » pour les agriculteurs;

Considérant que les fonds d'investissement entraînent une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande comparativement à la valeur agronomique;

Considérant que la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamise et l'économie des régions;

Considérant que la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) le 16 mars 2015 dans lequel elle proposait des pistes de solution concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

Considérant que depuis quelques années, le gouvernement de la Saskatchewan a mis en place une législation pour interdire aux fonds de retraite et aux fonds d'investissement d'acquérir des terres agricoles;

Considérant que le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées au cours des dernières années;

Que la Municipalité de St-François demande au gouvernement du Québec :

Que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels

Que soit créée une table de travail avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles.

Donc, à la suite de cette lecture, est-ce que la Municipalité accepte de donner son appui à cette demande? La Municipalité comprend les demandes et inquiétudes de la relève, mais, pour l'instant, préfère ne pas se mêler de ce dossier.

# DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE.

Les travaux de mise à jour de la Politique Familiale approchent à grands pas et ne se font malheureusement pas sans frais. Le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

Est-ce que le conseil décide de présenter une demande d'aide au ministère de la Famille?

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

ATTENDU QUE Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire toujours participer au Programme de soutien aux

M

•

•

•

•

Décembre 2018

politiques familiales municipales en 2018-2019.

ATTENDU QUE la démarche de mise à jour de la politique familiale se fera sous la coordination de la MRC

IL EST PROPOSÉ par madame Chantale Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité autorise Monsieur Rémi Montminy, directeur général, à signer au nom de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 ;

QUE Madame Huguette Blais est l'élue responsable des questions familiales.

# OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION DE DEUX DÉBIMÈTRES D'EAU POTABLE

La firme Asisto nous fait parvenir une offre de service pour la vérification de deux (2) débitmètres d'eau potable.

Cette vérification est obligatoire une fois l'an pour la production du formulaire sur l'usage de l'eau potable.

Pour effectuer ces travaux, la firme Asisto nous dépose une offre de service au montant forfaitaire de 1 254,00\$

Est-ce que le conseil accepte l'offre de service d'Asisto pour la vérification des débitmètres?

ATTENDU QUE cette vérification est nécessaire et obligatoire une fois l'an pour la production du formulaire sur l'eau potable;

ATTENDU QUE les travaux n'ont pas été faits cette année;

ATTENDU QUE l'offre de service reçu de la firme Asisto est conforme à nos besoins;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de service de la firme Asisto pour la vérification de la précision de deux (2) débitmètres d'eau potable au montant de 1 254\$ avant taxes;

QUE les travaux soient exécutés le plus rapidement possible

### DÉNEIGEMENT DE LA MONTÉE ST-FRANCOIS DANS LE SECTEUR BERTHIER-SUR-MER

D'année en année, la Municipalité agit comme sous contractant pour le ministère des Transport (MTQ) pour les travaux de déneigement du tronçon qui se situe de l'autoroute 20 jusqu'à l'église. Le contrat qui nous lie au MTQ prend fin l'an prochain, mais est renouvelé automatiquement depuis plusieurs décennies.

C'est la même façon de fonctionner entre Berthier-sur-Mer et le MTQ. Le tronçon que Berthier doit s'occuper est de la route 132 jusqu'à l'autoroute 20. Par contre, Berthier n'a pas d'équipements pour les travaux de déneigement et utilise des sous-traitants. Or, nous avons appris, dans les derniers mois, que Berthier-sur-Mer devait aller en appel d'offres pour le déneigement de leurs routes ainsi que pour le tronçon du MTQ. Suite à quelques démarches, nous avons réussi à nous entendre avec eux pour que le tronçon entre l'autoroute et la route 132 nous soit laissé vu que nous en entretenons déjà la moitié.

Pour qu'une Municipalité puisse aller exécuter des travaux à l'extérieur de son territoire et surtout, sur le territoire d'une autre municipalité, les deux (2) doivent l'officialiser par résolution. L'une doit autoriser ses équipements et employés à sortir de son territoire et l'autre, autoriser les employés et équipements de la dernière à travailler sur son territoire.

Une ébauche de contrat a déjà été préparée et il faudrait officialiser le tout par résolution.

Autorisez-vous que les équipements et la main-d'œuvre de la Municipalité exécutent des travaux de déneigement sur le territoire de Berthier-sur-Mer?

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entretient déjà, pour le MTQ, la partie entre l'autoroute 20 et le ch St-François Ouest;

**CONSIDÉRANT QUE** Berthier-sur-Mer est elle aussi liée au MTQ par un contrat pour les travaux de déneigement de la montée St-François entre l'autoroute 20 et la route 132 ;

**CONSIDÉRANT QUE** Berthier-sur-Mer n'a pas les équipements nécessaires pour exécuter ces travaux et a le désir de transférer ce contrat à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a la volonté et les équipements pour mener à bien ce contrat;

CONSIDÉRANT QUE l'article 569 du code municipal permet à toute municipalité locale de conclure des ententes avec une autre municipalité

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité autorise le maire ainsi que le directeur général et secrétairetrésorier à signer les documents de l'entente de services avec la municipalité de Berthier-sur-Mer.

QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer verse la totalité des sommes reçues du ministère des Transport pour les travaux ci-haut mentionnés, à la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud.

# CONTRIBUTION AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI

Depuis quelques années, les Municipalités de St-François, St-Pierre et Berthier-sur-Mer, contribuent financièrement au service de transport Adapté Vieux-Quai. Ce service s'adresse aux personnes à mobilité réduite ou avec certains handicaps.

La contribution demandée pour 2019 est de 2600,00\$, soit la même qu'en 2018 qui elle avait subi une augmentation de 100\$ comparativement à 2017. Noter que ce montant est une forme d'adhésion au service et que la Municipalité est refacturée pour chaque transport ce qui coûte plus ou moins 4000\$ par année.

La Municipalité doit, par résolution, accepter la demande de contribution

ATTENDU QUE la Municipalité désire offrir un service de transport adapté à ces citoyens à mobilités réduites pour qu'ils puissent conserver une autonomie et une vie active ;

ATTENDU QUE pour être en mesure d'offrir ce service, la Municipalité doit contribuer financièrement à l'organisme Transport Adapté Vieux-Quai;

ATTENDU QUE la cotisation pour 2019 est la même que pour 2018;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser une contribution de 2 600\$ à l'organisme transport Adapté Vieux-Quai pour l'année 2019.

QU'une copie de résolution soit acheminée avec le chèque de cotisation

### **COCKTAIL PRESTIGE DESJARDINS**

Le 16 novembre prochain se tiendra la soirée Cocktail Prestige Desjardins à Montmagny. Cette soirée reconnaissance, organisée par la Chambre de Commerce de Montmagny, a pour but d'honorer certaines petites, moyennes et grandes entreprises qui se sont démarquées dans leurs champs de compétence. Nous avons au moins deux entreprises de la Municipalité qui se retrouvent en candidature pour un prix lors de cette soirée.

La Chambre de Commerce aimerait qu'il y ait quelques représentants de la Municipalité à cet évènement. Des cartes aux coûts de 95 \$ l'unité sont en vente pour la soirée remise et le cocktail dînatoire festif.

Est-ce que la Municipalité décide d'envoyer des représentants à cette belle soirée?

CONSIDÉRANT QU'il y a deux (2) entreprises du territoire qui sont en liste pour recevoir un prix;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a à cœur le rayonnement des entreprises et entrepreneurs qui ont choisi Saint-François comme place d'affaires;

EN CONSÉQUENCE

•

•

•

•

•

•

•

•

S

I)

 $\mathbf{E}$ 

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité décide de prendre deux (2) cartes pour la soirée Cocktail Prestige au montant de 95\$ l'unité.

### DEMANDE DE COMMANDITE POUR UN VOYAGE HUMANITAIRE

Une jeune citoyenne impliquée de la Municipalité sollicite notre aide financière pour l'aider dans son projet d'accompagnatrice pour un voyage d'aide humanitaire en République Dominicaine et Haïti. Elle fait partie du groupe Paramundo du Collège se St-Anne-de-la-Pocatière qui œuvre à sensibiliser les élèves aux réalités du tiers-monde. Ce sont 19 élèves et 4 accompagnateurs qui prendront part à cette expérience de 14 jours en mars 2019.

Est-ce que le conseil accepte d'aider financièrement le groupe Paramundo dans leur projet de voyage humanitaire? Le conseil municipal encourage tous ces jeunes à prendre part à ces beaux projets d'aide humanitaire, mais ne peut malheureusement se permettre d'aider financièrement.

# ARRÉRAGES DE TAXES (A TITRE INFORMATIF)

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes en dettes pour taxes envers la Municipalité.

La liste présentée est en date du 15 octobre 2018.

Le directeur général informe le Conseil municipal qu'un avis de rappel a été envoyé à tous les contribuables le même jour que la date de production de la liste.

# DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (A TITRE INFORMATIF)

Chaque année, tout élu doit déposer devant le Conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires (articles 357 et 258 L.E.R.M.). Il a soixante (60) jours pour le faire à partir du premier dimanche de novembre.

D  $\mathbf{E}$ 

•

•

•

•

•

Le Président d'élection a remis à chacun des élus un formulaire de déclaration des intérêts financiers. Ces derniers devront le rapporter dûment rempli le plus vite possible afin de se conformer à la Loi sur les élections et les référendums municipaux.

# PROPOSITION D'HORAIRE AUX ÉLUS

Le directeur général a proposé aux élus un horaire pour les séances publiques à venir.

12 novembre 2018 séance extraordinaire pour l'adoption des règlements

03 décembre 2018 séance régulière

10 décembre 2018 adoption du budget 2019

Évidemment, entre ces séances publiques, il y aura des séances de travail en comité pour, entre autres, la préparation du budget.

Cet horaire convient-il aux élus?

ATTENDU QUE l'horaire présenté convient à tous les élus ;

ATTENDU QUE depuis l'an passé, le discours du maire sur la situation financière de la Municipalité n'est plus nécessaire;

ATTENDU QUE le conseil doit débuter dans les prochains jours le travail sur le budget 2019;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE l'horaire ci-haut mentionné des réunions des mois de novembre et décembre soit accepté.

# RAPPORT BUDGÉTAIRE (A TITRE INFORMATIF)

Un rapport budgétaire en date du 5 novembre est remis à chacun des élus.

# CLÉS CENTRE DES LOISIRS ET DES LOISIRS

Sur le site des loisirs il y a plusieurs bâtiments qui comptent énormément de portes et autant de serrures. À l'heure actuelle, un trousseau d'environ vingt (20) clés différentes est nécessaire. Imaginez la gestion de tout ça, que ce soit seulement lorsque nous avons besoin d'y aller ou encore, lors de location des salles.

Nous avons demandé à un serrurier de venir évaluer ce dont nous aurions besoin pour uniformiser le tout. Pour le remplacement d'une dizaine de serrures et poignées, pour des clés masters pour nous et pour l'ajustement de tout ça, le serrurier nous demande 1 310.25\$ taxes en sus.

Est-ce que le conseil est d'accord avec cette demande et accepte l'offre de serrurerie Multi-services Montmagny L'Islet?

ATTENDU QUE les serrures et les poignées ont été installées une à une sans avoir la même clé;

ATTENDU QUE la gestion de toutes ces clés génère passablement de perte de temps;

ATTENDU QUE la soumission reçue semble conforme à nos besoins;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de service Multi-services Montmagny l'Islet au montant de 1 310,25\$ pour les travaux sur les poignées et serrures du site des loisirs.

### AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

La Municipalité veut procéder à un règlement d'emprunt pour les travaux de prolongement de réseaux (3° et 4° rue Ouest), pour les travaux d'études et préparation des plans pour ce même projet ainsi que pour l'asphaltage et la mise en place de bordure de rue (2° et 5° rue Ouest) et pour l'installation d'éclairage de rue dans le nouveau quartier.

Pour être en mesure d'adopter un règlement d'emprunt, la Municipalité doit, au moins 2 jours avant l'adoption dudit règlement, procéder à un avis de motion.

Est-ce que la Municipalité adopte l'avis de motion pour le règlement d'emprunt?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'avait plus de terrains domiciliaires disponibles à la vente ;

**CONSIDÉRANT QUE** maintenant que toutes les maisons sont construites sur la 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rue Ouest, nous devons procéder à la construction des bordures de rue ainsi que l'asphaltage;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour être en mesure d'exécuter ces travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** pour adopter un règlement d'emprunt, une Municipalité doit au moins deux (2) jours avant l'adoption dudit règlement accepter par résolution un avis de motion;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'un avis de motion est déposée pour que soit adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 258-2018 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de prolongement de la 3° et 4° rue

M I)  $\mathbf{E}$ 

S

Ouest, pour la construction de bordure de rue et l'asphaltage de la 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rue Ouest ainsi que pour l'installation de système d'éclairage de rue dans le nouveau quartier résidentiel.

# DÉPÔT DU PROJET POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Dans le même dossier de règlement d'emprunt, la Municipalité doit procéder à un dépôt de projet de règlement au moins 2 jours avant l'adoption. Le directeur remet aux élus le projet.

Les citoyens intéressés pourront avoir accès au projet de règlement au bureau municipal.

Est-ce que le conseil accepte et adopte le projet de règlement d'emprunt qui lui est présenté?

CONSIDÉRANT QUE pour adopter un règlement d'emprunt, une Municipalité doit au moins deux (2) jours avant l'adoption dudit règlement accepter par résolution un projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le directeur présente et dépose le projet de règlement numéro 257-2018 intitulé Règlement d'emprunt pour le prolongement de la 3° et 4° rue Ouest, pour la construction de bordure de rue et l'asphaltage de la 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rue Ouest et pour l'installation de système d'éclairage public dans le nouveau quartier résidentiel.

### **VARIA**

# PÉRIODE DE QUESTIONS

- On demande plus d'information sur la conversion de l'éclairage public au DEL? Le montant pour la conversion discuté dans la résolution en est un budgétaire. La firme qui nous l'a présenté n'est pas un détaillant. Nous devrons donc aller en appel d'offres auprès des fournisseurs de la région pour l'achat et l'installation.
- On questionne sur les fermetures de routes en cas de tempête, qui paie pour les ressources humaines que nous devons mettre en place? Le directeur doit, à ce sujet, rencontrer les responsables du MTQ puisqu'ils ont mis en place une nouvelle façon de fonctionner et de rémunérer.
- À quand l'asphaltage de la 2° et 5° rue? Les travaux seront assurément réalisés avant la fin novembre, mais selon l'entrepreneur, dans les prochains jours.
- On questionne sur les grilles de rue pour les égouts pluviaux dans la 5e rue? Avec tous les travaux et le va et vient qu'il y a eu dans ce secteur dans les dernières semaines, les grilles de rues ainsi que les « man hole » se sont retrouvés obstrués par du gravier ce qui les empêche de bien recevoir l'eau. Nous allons, à l'aide d'un camion vacuum, procéder au nettoyage de ça dans les prochains jours.
- On demande à qui appartient l'éclairage de rue sur la 4 rue Est dans le secteur et autour du Pavillon Pelletier? Après vérification, ces systèmes d'éclairage appartiennent à l'OMH.
- Il est question du trottoir qui traverse l'intersection de la 1<sup>re</sup> avenue et de la 5<sup>e</sup> rue Est? Dans les prochaines années, nous devrons refaire les infrastructures de ce secteur et à ce moment, le trottoir sera enlevé.
- Pourquoi l'accotement du côté Est de la montée St-François a été travaillé et abaissé? Avec l'aide du député sortant 7) M. Norbert Morin, la Municipalité va procéder à l'asphaltage de cet accotement pour que les cyclistes et marcheurs puissent sécuritairement circuler sur cette route.
- Pourquoi des jardins communautaires au lieu d'un skate parc au bout de la 1<sup>re</sup> avenue, il n'y a pas beaucoup de personnes qui les utilisent? Les jardins ont malheureusement été prêts pour la culture trop tard en saison. Dès le printemps prochain, plusieurs citoyens se partageront le site pour cultiver des beaux et bons légumes. Pour ce qui est du skate parc, la Municipalité a toujours le projet d'un Pump Track sur les tablettes et elle n'attend qu'un programme d'aide financière pour le présenter à nouveau
- On rapporte que les jeux dans le parc Francofun sont défraîchis, endommagés et qu'ils nécessiteraient de l'entretien? Nous connaissons déjà cette problématique et des vérifications sur les modifications que nous devrons apporter ont déjà été faites cet été. Les travaux d'entretien devraient se faire à l'été 2019.

# LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme APPUYÉ par madame Sandra Proulx ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée. Adopté unanimement

La séance se termine à 20 h 39.

Frédéric Jean, Maire

Rémi Montminy, Dir. général.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Décembre 2018

# Cours de dentelle de papier

Cours de dentelle de papier (perganamo) donné à St-François en janvier. Pour information, contactez France Blais au 418-259-7624. • •

Annoncez dans les Petites annonces de L'Écho ne coûte que 3<sup>\$</sup>. Alors si vous avez quelque chose à vendre ou un service 

En mai 1995, **Sylvie Allaire**, alors qu'elle est en première année à la Francolière occupe la page couverture avec son dessin, c'est à revoir. En juin 1995, c'est au tour de **Pierre-Olivier Garant** d'occuper la page couverture avec son dessin alors qu'il est en deuxième année à la Francolière. En juillet 1995, c'est au tour de Jean-Fran**cois Misson** qui est en troisième année. En septembre 1995, c'est au tour de **Tanya Healey** de quatrième année.

Depuis les premiers numéros, la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivièredu-Sud y publie des articles régulièrement. Au cours de toutes ces années, beaucoup d'articles intéressants représentent de beaux souvenirs de notre communauté. Je vous encourage à relire tous les articles qui vous touchent de près ou qui ont touché les membres de votre famille.

Bonne lecture! • •



# Renouvelez votre membership

Une des façons d'appuyer votre journal communautaire est de souscrire à son membership. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal! Remplissez le formulaire en page 17 de la présente édition. • 🗐

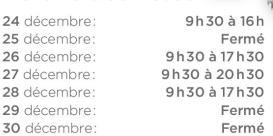




Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année.

> De toute l'équipe, joyeuses Fêtes et une bonne année!

# Horaire des Fêtes



31 décembre: 9h30 à 16h 1er janvier: Fermé 2 janvier: 9h30 à 17h30



# **Vincent Lamonde Boulet**

542, chemin Saint-François Ouest Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec

418 259-7728



# Léguez le meilleur de vous-même : votre prévoyance

Vous le savez fort bien, plusieurs étapes de nos vies exigent une planification rigoureuse. La carrière, l'achat d'une maison, la retraite... chaque projet demande un investissement personnel à plusieurs points de vue.

Toutefois, nous négligeons souvent une étape importante : la planification de notre succession. Or, planifier le transfert des avoirs qu'on a mis toute une vie à accumuler mérite qu'on s'y intéresse de plus près.

# L'une de ces questions vous interpelle?

- Peut-on hériter d'une propriété sans payer d'impôt?
- Pourquoi est-ce important de me préoccuper de l'impôt payable à mon décès?
- Je veux léguer tous mes REER à mes enfants. Estce une bonne décision?
- Sur le plan fiscal, est-il avantageux de donner ma maison de mon vivant au lieu d'attendre mon décès?
- Comment profiter de mon argent maintenant tout en laissant un héritage?

# Le temps est venu d'y répondre.

Votre conseiller de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer peut vous guider dans la planification, la protection<sup>1</sup> et le transfert de votre patrimoine pour assurer le respect de vos volontés. Il peut aussi vous aider à gérer les avoirs que vous léguerez et ainsi protéger vos proches et leur avenir. Il travaillera avec vous sur trois volets:

- 1) Diminution de l'incidence fiscale de votre décès : en établissant la valeur de votre patrimoine et en dressant un plan financier répondant à vos besoins.
- 2) Bonification de vos avoirs pour en léguer le plus possible à vos proches : en protégeant la valeur de vos actifs¹, en évaluant les stratégies fiscales et en s'appuyant sur des stratégies de placement adaptées.
- 3) Regroupement de vos finances pour faciliter le transfert de votre patrimoine vers vos héritiers et obtenir une vue d'ensemble qui facilitera vos choix de placements.



Nous pouvons vous aider à planifier le transfert de votre patrimoine. Passez nous rencontrer.

**Centre de services de Berthier-sur-Mer** 418 259-7795 ou 1 866 259-7786

**Centre de services de Saint-François** 418 259-7786 ou 1 866 259-7786

**Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud** 418 248-1927 ou 1 866 259-7786

<sup>1</sup> Accompagnement au besoin par différent partenaire Desjardins ou externes

